



## SUD - SOLIDAIRES

Groupe Banques Populaires - Caisses d'Épargne  
SECTION LOIRE-CENTRE

2 Rue Lavoisier 45140 INGRE Code courrier interne : PSX 45

Email : [sud.loirecentre@free.fr](mailto:sud.loirecentre@free.fr)

Tél : 02.38.41.52.84

Site internet : [www.sudbpce.com](http://www.sudbpce.com)

Facebook : Sud BPCE

Union  
syndicale  
**Solidaires**

Orléans, le 27 janvier 2017

# NAO 2017 : CARTON ROUGE POUR LA DIRECTION !!!

## La direction balance un chiffre rond : Zéro pour tous !!!



**La direction, dehors, expulsion pour manipulation, dissimulation, déloyauté, mépris et arrogance !!!**

A la première réunion de NAO, *Sud-Solidaires* a adressé un **AVERTISSEMENT** à la direction qui a volontairement manipulé les chiffres. Cette dernière a voulu justifier sa position salariale par la dissimulation et la manipulation des chiffres et ainsi démontrer aux syndicats que les salariés de Loire-Centre sont trop payés ! Quel manque de loyauté.

A la deuxième réunion, *Sud-Solidaires* brandit le **CARTON JAUNE** lorsque la direction propose dans sa grande mansuétude une mesure générale d'augmentation des salaires de 1 centime d'euro sur le ticket restaurant ...

A la dernière réunion, *Sud-Solidaires* sort le **CARTON ROUGE** signifiant expulsion. Elise PAQUET (un talent de négociatrice) persiste et signe et se présente « les mains dans les poches ». Sa technique : « vous adhérez à la politique salariale de la direction ou je supprime le centime d'euro sur le ticket restaurant »...Quelle bouffonnerie, heureusement que le ridicule ne tue pas !!!

## Et maintenant ?

Après avoir pris congé de la direction, les syndicats ont fait le constat collectif du simulacre de négociation.

*Sud-Solidaires* a proposé à la CFDT, CGC et le SU-UNSA de se mobiliser afin d'obtenir une prime pour tous. Leur réponse est la même que l'année passée, l'heure n'est pas à l'action !!! Pourtant les mots n'ont pas manqué dans leurs tracts, mais quand il faut passer aux actes, il n'y a plus personne...

Rappelez-vous, en 2014, l'action de l'intersyndicale (hors CGC qui s'était déjà dérobée) avait permis l'obtention d'une prime de 700 € avec seulement 54 M€ de bénéfice ... Aujourd'hui, ces 3 syndicats (qui représentent 86% du personnel, résultat des dernières élections) ne veulent rien faire alors que le bénéfice est de plus de 63 M€ pour 2016 ... Ces mêmes syndicats sous couvert de se présenter comme raisonnables, réformateurs, négociateurs ... ont tout de même signé l'accord sur les nouvelles classifications.

Beaucoup de salariés et même des élus découvrent leur nouvelle classification, son contenu et surtout ses conséquences néfastes (Relire notre 8 pages sur les « SAM suffit »). La direction va désormais exploiter cette « arnaque sociale ». Pour un même travail, un même métier, la classification et le salaire peuvent être différents ... Pourtant, le code du travail prévoit bien qu'à travail égal, salaire égal... Les « SAM suffit » auraient signé cet accord en totale contradiction avec le code du travail, certainement à l'insu de leur plein gré...

Si l'on veut reprendre les éléments de langage et la com' de la direction, cet accord est le « le résultat d'une négociation et d'une concertation dans un dialogue social constructif ». Pour *Sud-Solidaires* tout ce vocabulaire ne sert qu'à faire croire aux salariés que leurs conditions de travail vont s'améliorer alors que la réalité est bien différente. C'est bien la casse programmée de leurs droits, de leurs conditions de travail et de leurs salaires qu'il s'agit pourtant !!!

**Une nouvelle fois, *Sud-Solidaires* se retrouve bien seul pour mener une action dans l'intérêt du personnel ! L'heure est pourtant à la fermeté et à la mobilisation syndicale pour contraindre la direction à revoir sa copie.**

**Soutenez-nous, adhérez à *Sud-Solidaires* !!!**

Vos élus SUD-SOLIDAIRES : Philippe Rigaud, Cécile Gambert, Tristan Guérin, Philippe Renaus, Alain Quesne et Régis Freslon.